

L'Histoire de Châtelaudren par Yves COATIVY historien université de Brest

Cette synthèse historique est l'état des lieux d'un travail en cours et se borne à reprendre ce qui est facilement accessible dans la documentation. On peut penser qu'il y aura peu de changements par la suite pour les époques antérieures au XVII^e siècle.

En revanche, l'étude des archives permettra certainement d'étoffer un certain nombre de points pour les époques plus récentes. Ecrire l'histoire de la ville n'est pas un exercice facile¹. Les archives sont assez dispersées.

La mairie conserve un important fonds pour l'époque contemporaine. Les archives départementales ne sont pas très bien pourvues et l'on trouve quelques dossiers dont les plus intéressants concernent la Révolution.

C'est l'histoire qui explique cette discrétion.

En effet, le secteur qui nous intéresse relève d'un grand ensemble féodal, le Goëlo. Les archives du comté qui appartient sous l'Ancien Régime au prince de Rohan-Soubise finissent entre les mains d'une fille qui par mariage devient la mère du dernier prince de condé. Confisquées à la Révolution, elles sont restituées au prince sous la Restauration et c'est ainsi que les archives Costarmoricaines finissent entre les mains de Henri d'Orléans, fils du roi Louis Philippe, duc d'Aumale, qui lègue à l'Institut de France ses collections en 1886. On y trouve pour les périodes les plus anciennes quelques boîtes comme celles numérotées de 49 à 53 (aveux, de 1431 à la Révolution ; fiefs) ; 54 (baux, contrats, revenus ; rôles des vassaux) ; 55 (fiefs de Boisrelon, Kérouzien, Kerganou, Quellenec, Kerouanet, L'Isle-Briant, Tréguidel, Kernabrat, Kerdaniel, Moulin de la Salle) ; 56 et 57 (correspondances et pièces de procédure). S'y ajoute une série de correspondances, aveux, comptes et inventaires d'archives qui recèlent sans doute de grandes richesses.

Il existe moins d'une demi-douzaine d'études consacrées à Châtelaudren mais elles concernent essentiellement les périodes les plus récentes. La bibliographie actuellement disponible se limite à des mentions éparses dans des livres bien connus comme le *Dictionnaire d'Ogée* ou dans toutes sortes d'ouvrages concernant l'Eglise, la noblesse, etc. en Bretagne ou dans les Côtes d'Armor et dont on retrouvera ci-dessous les références.

L'archéologie au secours de l'histoire

Nous sommes très mal renseignés sur le passé le plus ancien de la ville car la commune est d'une petite superficie et les reconstructions sont venues perturber le sous-sol. Cela oblige à élargir la loupe aux cantons de châtelaudren et Plouagat pour se faire une idée du peuplement aux époques les plus anciennes.

Plusieurs découvertes indiquent une présence humaine dans la région au paléolithique (des origines jusqu'à 12 000 avant JC).

On relève la présence de menhirs et pierres levées à Boqueho (au Pré-Suzon et à Kergoff), Plerneuf (La Pierre), Plouvara (Pré-de-Camet) et de dolmens à Cohiniac, aujourd'hui disparus, et à Plerneuf (La Roche-aux-Fées). Lique au

Petit-Runio et à Boqueho d'une ardoise gravée qui pourrait être un bijou. Avec le temps qui passe, les vestiges se multiplient.

L'âge du Bronze est bien attesté par l'existence des tumuli (2150-1350 av. JC) de Boqueho (la Butte-de-la Justice), de Plouvara et de Saint-Fiacre confirment ces trouvailles. Ce dernier endroit a donné lieu à une légende. Le tumulus de Motten-Hudolo est fouillé en 1864 et 1865. On y trouve une urne cinéraire et deux « chandeliers en or ». Les gens du voisinage y voient la sépulture du général romain Hudolo. Plusieurs découvertes de haches (1000-500 av. JC), en forêt d'Avaugour, à Trégomeur et à Bringolo confirment la richesse de la région.

Deux fermes de l'époque gauloise sont signalées par leur souterrains-silos à Boqueho et Plélo. Les stèles de Plouvara, Bringolo, Plouagat et Lanrodec sont sans doute la dernière trace d'inhumations de la même époque. Celle de la Ville-Chevalier en Plouagat est une stèle ovoïde, dite « pierre de la fécondité », sur laquelle les femmes qui n'avaient pas d'enfants s'asseyaient pour devenir mères. On notera aussi à Plerneuf l'existence d'un poids de balance du XVIIIe siècle au Pré-de l'Aulne qui pourrait bien être une stèle ovoïde réemployée. Des bijoux en or « de l'époque gauloise » découverts à Plouvara et conservés à Saint-Germain-en-Laye ont été trouvés au village du Tannouët mais la datation n'est pas bien établie. La région relève alors de la cité des Osismes.

Châtelaudren entre vraiment dans la sphère archéologique à l'époque romaine.

On y a trouvé un petit bronze de Constantin trouvé dans un jardin en ville et le château de Châtelaudren aurait pu être construit sur un *castrum* ou peut-être plus simplement sur les restes d'un bâtiment romain.

Plusieurs trouvailles confirment une occupation assez nette entre le Ier et le IVe siècle : substructions romaines à la Belle-Issue en Plerneuf, L'Hurmain en Cohiniac, Château-Goëlo et La Ville-Balin en Plélo ; tuiles de la même époque au Grand Tanouët, au Maugoro et au Tertre aux Normands en Plouvara de même qu'au Marhalla en Boqueho et à Cohiniac.

La terminaison en ac de Cohiniac pourrait d'ailleurs bien être d'origine romaine. Il reste à dire un mot de la stèle de Plouagat avec inscription VORMVINI. La pierre de l'âge du Fer est située près de l'église paroissiale. Elle se trouvait à l'origine dans le cimetière. On peut y lire *Vormuini*, inscription qui date du haut Moyen Âge. L'inscription est précédé d'une croix et sur un autre côté de la stèle, on distingue un « masque ». Pour Joseph Loth, Vormuini est un nom breton au génitif.

Le masque pourrait ne pas être contemporain de l'inscription. Gaultier du Mottay (1872) rapporte la tradition de l'inhumation à ses pieds des enfants morts sans baptême. On peut rapprocher de cet objet la croix alto-médiévale à La Rue-Briens en Plouvara, des VIe-Xe siècles.

Le mythe des origines

Avant d'entrer vraiment dans l'histoire, un voile tombe sur nos connaissances et seule l'archéologie pourra peut-être un jour venir le lever. Mais la nature ayant horreur du vide, les hommes du Moyen Âge ont ajouté une étape en donnant

une origine mythique à la ville. Elle prend sa source chez Geoffroy de Monmouth. Dans le chapitre 92 de son *Histoire des rois de Bretagne* consacré à Audren, il raconte la vie d'un roi mythique qui aurait vécu au milieu du IV^e siècle.

La légende dit qu'à cette époque, les Bretons insulaires se plaignent des difficultés qu'ils rencontrent face aux Saxons, par l'intermédiaire de Guithelin, archevêque de Londres.

Audren, roi de la Bretagne armoricaine explique dans un discours qu'il ne s'intéresse plus à l'île, ruinée entre autres choses par l'autorité romaine, alors qu'il règne librement sur sa portion de continent. Il accepte néanmoins d'envoyer vers l'île son frère Constantin et 2000 guerriers. La victoire est au rendez-vous et Constantin devient roi de l'île de Bretagne. Cette histoire est reprise par les chroniqueurs bretons du bas Moyen Âge, qui l'enrichissent.

L'Anonyme de la Chronique de Saint-Brieuc (début XIV^e s.) est sans doute le premier à faire d'Audren le fondateur du *Castrum Audroni* proche de Guingamp. Pierre Le Baud (fin XV^e s.) développe le thème.

La ville doit son origine et son nom à Audren, fils de Salomon IV, roi de Bretagne, et au château qu'il y fit construire, assure-t-on, en 444. « Ce notable castel, écrit-il, était assis en une vallée de la région *Trécorense* (de Tréguier) que l'on nommait Hérèle ».

C'est là que des ambassadeurs viennent offrir à Audren la couronne de l'île de Bretagne, qu'il refuse.

Alain Bouchart (début XVI^e s.) en rajoute : « le roy Audran fonda plusieurs notables monastères en son temps. Il fit édifier en Bretagne un *fort chasteau* qu'il fit appeler Chastel Audran; et est à présent celui château le principal siège de la seigneurie de Goëlo ».

Le mythe des origines prend sa source dans Geoffroy de Monmouth, Histoire des rois de Bretagne, Paris, 1992, ch. 92. Il est ensuite répété et enrichi par plusieurs auteurs comme au bas Moyen Âge le chroniqueur Alain Bouchart ; sous l'Ancien Régime Dom Morice, Ogée, Ruffelet ; au XIX^e siècle Taylor et Nodier et même, en 2008, Emmanuel Salmon-Lagagneur.

L'époque moderne, la critique n'est pas vraiment au rendez-vous. Dom Morice explique au début du XVIII^e siècle qu'Audren, roi des Bretons armoricains, succède à Gradlon. Il envoie son frère Constantin aux Bretons insulaires pour les aider dans leur lutte contre les « barbares ». Constantin mobilise la jeunesse de l'île, bat les envahisseurs et devient roi de Bretagne insulaire. Sur le continent, les Bretons se battent contre les barbares et les Romains d'Aetius mais Audren est curieusement absent du récit. Il réapparaît sur la fin : « Audren aurait été roi des Alains, c'est-à-dire du pays qu'il avait occupé.

Ces barbares firent beaucoup de ravages dans les Gaules et furent exterminés l'an 461 lorsqu'ils voulaient passer en Italie.

Audren mourut trois ans après cette défaite et laissa quatre enfants savoir Erech, qui lui succéda, Budic, comte de Cornouaille, Maxence, comte de Cornouaille après son frère et Witcaël ou Juthaël, comte de Rennes

On attribue au roi Audren la fondation de Châtelaudren, petite ville du diocèse de Saint-Brieuc et le principal siège du comté de Goëlo ».

Ogée un peu plus tard n'innove pas beaucoup :

« Cette ville tire son nom du château bâti [vers 447] par Audren, fils de Salomon, quatrième roi de Bretagne [*fils aîné de Salomon Ier*]. Ce prince monta sur le trône l'an 445 ; peu après son couronnement, il fit élever le château de son nom, auprès duquel on construisit des maisons qui formèrent dans la suite une petite ville, qui depuis a toujours porté le nom de Châtelaudren, et fût réunie au comté de Guingamp, dont la seigneurie passa dans la maison de Penthièvre, par le mariage de l'héritière de ce comté, qui épousa, en 1034, Etienne de Bretagne, fils du comte Eudon, frère du duc Alain IV ».

Christophe-Michel Ruffelet est sur la même ligne, mais en plus bref :

« Vers la fin du même siècle mourut Audren, roi de Bretagne.

On lui attribue la fondation de Châtelaudren, petites villes sur les confins des évêchés de Saint-Brieuc et de Tréguier et principal siège du comté de Goëlo ».

Cette vulgate pseudo-historique est caractéristique des récits d'origine mythiques.

On les trouve habituellement appliqué à la noblesse mais parfois aussi aux villes. On remarquera que le récit associe Châtelaudren à une autre forteresse, Brest, et à la légende d'Azénor et du roi de Brest. Le récit pose tout de même un problème à Ogée qui se retrouve avec un vide entre 447 et le milieu du XI^e siècle.

L'archéologie n'est pas d'un grand secours pour éclairer cette époque. Le chevalier de Fréminville, en 1837, évoque le souvenir de M. Nicol, de Paimpol, qui aurait sorti un flambeau et des clés de l'antique forteresse. En 1843, Marteville et Varin, continuateurs d'Ogée, essaient en vain de trouver le buste de pierre, les inscriptions et les « médailles d'or » déposés selon Miorcec de Kerdanet à la bibliothèque de Rennes.

Plus curieusement, on retrouve encore la légende sous la plume de certains auteurs contemporains comme Pol Potier de Courcy qui reprend sans critique l'origine fabuleuse dans son *Nobiliaire et armorial de Bretagne*, à l'article Châtelaudren :

« Ce château fût bâti par le roi Audren, séjour ordinaire des comtes de Goëlo » et encore plus récemment Emmanuel Salmon-Legagneur, qui se réfère à Dom Morice pour faire d'Audren, fils de Gradlon et cousin du roi Arthur, un roi qui envoie en 451 son frère Constantin avec un contingent de 2000 hommes en renfort à Arthur contre les Saxons d'Hengist. Certains prennent pourtant de la distance comme Anatole Barthélémy et Jules Geslin de Bourgogne dans les *Ancien évêchés* (1855-1879) qui rapportent l'histoire d'Audren puisée chez l'Anonyme de la chronique de Saint-Brieuc mais avec beaucoup de prudence.

Châtelaudren au Moyen Âge

A l'origine, la ville s'est développée à partir de Plélo et Plouagat et autour du château féodal qui lui donne son nom. Celui-ci est démoli en 1420 et il n'en reste que la motte, près de l'étang.

Des chroniques légendaires attribuent la fondation de la ville à un roi breton du Ve siècle mais en fait, Audren est un seigneur quasiment inconnu du XI^e siècle. Il ne semble pas connu directement mais en 1061, on trouve comme témoin

d'un acte en faveur de Saint-Georges de Rennes concernant Plougasnou un dénommé *Poncius*, fils d'Audren, sans doute le seigneur du moment.

Si l'on en croit les textes édités par Hubert Guillotel, c'est dans la Première moitié du XI^e siècle qu'on voit se multiplier les mentions de l'anthroponyme Audren dans les textes.

C'est à cette époque que la ville apparaît vraiment dans l'histoire.

En 1034, l'héritière de Châtelaudren épouse un Penthièvre, Etienne de Bretagne, et lui transfère la terre et le château. Châtelaudren devient alors chef-lieu du Penthièvre et d'Avaugour.

La première mention de la ville date de 1148, dans une charte en faveur du prieuré de Saint-Magloire de Léhon.

Par cet acte, le comte Henri octroie aux moines la dîme de ses moulins (à foulon et à blés si on en croit des actes du XIII^e siècle) et confirme les donations qui leur ont été faites jadis par de *nombreuses sources intéressant Châtelaudren ont été publiées par Barthélémy et Geslin de Bourgogne, Ancien évêchés, Saint-Brieuc, 1855-1879.*

On trouve une synthèse rapide dans Bernard Tanguy, Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses des Côtes d'Armor, Douarnenez, 1992, p. 47, art.

Châtelaudren et de nombreux éléments dans le Dictionnaire d'Ogée. Les archives publiées sont utiles mais peu importantes en volume ;cf. René Blanchard, Michael Jones, les registres de la chancellerie de Bretagne pour les XV^e et XVI^e s., etc. Enfin, des auteurs comme Jean-Pierre Leguay et Hervé Martin, Fastes et malheurs de la Bretagne ducale, Paris, 1986, ou Jean Kerhervé, L'Etat breton, Paris, Eudo dit Pontius et son fils Trihan.

Le premier leur avait octroyé la terre à l'entrée des deux portes du château d'Audren et à l'entour, depuis la porte donnant sur l'étang et l'autre porte orientée vers *Saint-Ninian*, c'est-à-dire Saint-Guignan en Saint-Jean-Kerdaniel.

Sur la terre qui leur est donnée, les moines de Saint-Magloire de Léhon

fondent une église et un bourg, mentionné en 1181. Selon un acte du milieu du XII^e siècle dans lequel le lieu est appelé Castel Trehanni (le petit-fils d'Audren le fondateur de la famille) le prieuré est transformé en église paroissiale à la demande du comte Henri, dépendant du diocèse de Tréguier.

Entre 1184 et 1189, Henri de Penthièvre donne des revenus à l'abbaye de Saint-Rion dont la dîme de mes moulins *in castro Audreni*. En 1198, Innocent III confirme les biens de l'abbaye de Saint-Rion dont la dîme des moulins de *Castro Audroeni* (ou *Audronii*) *fullonicorum videlicet et aliorum*.

On retrouve moulins et églises en 1202, dans la charte de fondation de Beauport: Alain, seigneur de Goëlo, fils du comte Henri, donne des revenus à Beauport dont la dîme sur tous ses moulins de *Castro Audreni*, à blé comme à foulon et Geoffroy, évêque de Tréguier, donne les églises (*ecclesias de Castro Audren*) à Beauport.

Mentionné comme le siège d'une châtelainie en 1371, Châtelaudren devient le chef-lieu du comté de Goëlo et de la baronnie d'Avaugour.

Plusieurs individus portant comme nom de famille « Châtelaudren » apparaissent dans la documentation au XIII^e siècle, preuve sans doute du dynamisme de la ville à cette époque.

On relève par exemple en 1220 un maître Luc de Chastelaudren, sénéchal et chanoine de Tréguier, tuteur d'Henri d'Avaugour; en 1255, H. de Chastelaudren, clerc, alloué de l'archidiacre de Goëlo, donateur à l'abbaye de Beauport ; en 1258, Jean Barthélemy de Chastelaudren, donateur à Beauport d'un pré à Plouagat ou encore en 1261, Jean de Chastelaudren, recteur de Trégrom, official ou alloué de l'archidiacre de Tréguier, dans un document qui concerne Beauport. Il est possible que ce soit un sobriquet et que ces hommes ne soient pas liés entre eux par des liens familiaux.

La ville et le château au Moyen Âge

Châtelaudren appartient au diocèse et à l'archidiaconé de Tréguier. Pour Barthélémy et Geslin de Bourgogne, la paroisse est de création relativement récente. Le château existe d'abord sur le territoire de Plélo et l'église paroissiale devait en être la chapelle.

Des habitations se sont serrées au pied du château et de chaque côté du Leff et l'agglomération est née, trève de Plouagat. La superficie de Châtelaudren (46 ha) est à rapprocher d'autres petites villes médiévales bretonnes comme Châteaugiron (51), Rohan (50), Moncontour (47). Vers 1430, d'après les réformations des feux, Jean-Pierre Leguay estime la population de Châtelaudren entre 340 et 425 habitants, ce qui en fait une des plus petites villes de Bretagne, de l'ampleur de Lannion, Saint-Renan, Clisson ou Rochefort. On y compte à cette époque 28 pauvres et mendiants, ce qui fait beaucoup rapporté à la population totale.

Le château correspond à un point de commandement sur la vallée du Leff et l'axe Saint-Brieuc/Brest.

Geslin de Bourgogne et Barthélémy en propose une description.

« Couvert par un étang, enveloppé de deux branches du Leff, le Castel-Audren formait un quadrilatère flanqué de quatre tours qui gardaient les quatre points cardinaux.

Nous avons publié un acte de 1148 qui signale deux portes, l'une ouvrant sur l'étang, l'autre aspectée *ad sanctum Ninianum* ». Le testament de Guillaume Le Borgne (1215) apporte quelques précisions supplémentaires. Le sénéchal de Goëlo unit dans une même sollicitude les églises et les ponts de Châtelaudren. Il lègue 4 £ aux ponts de Châtelaudren et 40 £ aux ponts et aux églises du Goëlo ainsi qu'à la léproserie de Châtelaudren (sous la protection de saint Julien), à charge pour les exécuteurs testamentaires d'assurer la répartition.

La nature du château préoccupe le duc de Bretagne. En juillet 1280, un accord est trouvé à son sujet : « Une fois aussi fait, dans la composition sus dite, que Jean de Maurre et Guillaume du Breuil, chevaliers, recherchent fidèlement et de plain-pieds si quelque chose a été fait à Châtelaudren par le dit Henri, seigneur d'Avaugour, le vieux, contre la forme de la paix faite au sujet de la susdits place entre le père du susdit comte et le susdit Henri le vieux ; et s'ils trouvent quelque fait entrepris par le dit Henri contre la forme susdite, ils fera détruire ce qui a été entrepris et ramener à l'ancien état ».

Le 27 avril 1283, Henri d'Avaugour expose l'accord conclu trois ans avant et il précise que « est accordé que nous ne pourrons plus faire de forteresse ou Chastel Audren, ains (mais) demeurera ou (au) point où il est, se (si) n'est par le congé dudit duc9 ». Ces textes sont intéressants mais pas très précis et l'on ne sait pas par exemple si le **château est en pierre ou en terre et bois**.

On peut préciser quelques autres éléments de la structure urbaine. Dans un texte de 1234, Henri d'Avaugour confirme la donation faite à Beauport d'un pré situé dans la partie orientale avant la chapelle Sainte-Marie *de Fonte*, entouré d'un fossé circulaire jusqu'au Leff (*Laim*) et la terre près de ce fossé et contre Châtelaudren, à côté de ladite chapelle. Deux autres documents contemporains indiquent l'existence d'un chemin (*via*) qui va de Plélo à Châtelaudren (*Castrum Audroeni*), en particulier en février 1270, quand Olivier Vigier, alloué de Philippe de Quélenec, chevalier, sénéchal de Goëlo, enregistre l'accord entre Jean et Pierre, fils de Robert de *Bosco Billon*, d'une part, et les chanoines de Beauport d'autre part, au sujet d'une terre sise à côté du chemin de Plélo au lieudit *Villa Begin*, sous et au-dessus de la route qui va de Plélo à Châtelaudren (*Castrum Audrini*). Dans un acte de vente entre Jean de La Lande et Léon Lepuit en 1389, ce dernier déclare percevoir une rente sur une maison donnant « sur la rue à Notre-Dame du Tertre ». A l'extrême fin du XIIIe siècle, le vicomte d'Avranches passe à Châtelaudren (*Chastel Audran*) mais hélas n'y trouve rien. Cela semble indiquer que la ville est une étape sur la route qui va de Saint-Brieuc vers Brest.

Châtelaudren a dû être concernée directement par la guerre de Succession (1341-1364) qui oppose Charles de Blois, seigneur de Penthièvre, aux Montforts. Le trésor de Plouagat, daté des années 1341-1364, pourrait bien être une trace des violences liées à ce conflit. Plusieurs miracles rapportés dans le procès de canonisation de Charles de Blois concernent Châtelaudren : guérison de la vache, « qui lui était très chère et utile », de Jean Alain (fils d'Hamon, de la paroisse de Plouagat Châtelaudren ; de Marguerite Maître, atteinte d'hystérie ; d'Olive Prigent ; d'Alain Nevez.

La guerre amène Olivier de Clisson à fortifier à nouveau le château mais en 1387, il doit promettre de céder la forteresse pour pouvoir sortir du château de l'Hermine (Vannes) où il est prisonnier. Le 20 juillet 1388, le roi ordonne que « les château, villes, terre et appartenances de La Roche-Derrien seront mis en notre main, comme sont les châteaux, villes, châteltenies et appartenances de **Guingamp, Lamballe et Châtelaudren** ».

Après la mort de Clisson, Guillaume de Montauban en prend le contrôle pour le duc ; le capitaine pour Clisson était Alain du Perrien et pour le duc Guillaume de La Lande.

En 1418, des soldats insultent Vincent Ferrier qui prédit qu'il ne resterait bientôt plus pierre sur pierre du château. C'est chose faite deux ans plus tard. Après l'attentat des Penthièvre en 1420 contre Jean V, la ville tombe dans l'escarcelle du duc. Les choses n'ont pas dû se passer facilement car dans un acte du 30 septembre 1420, confirmé le 10 juin 1426, Jean V donne des lettres de franchise de fouage à Guillemot Quinio, de Saint-Brieuc, en récompense des services rendus au duc lors des sièges de Châtelaudren et Châteaueaux. La ville sert d'apanage à Arthur en 1422, à François de Bretagne en 1480.

Après 1420, le château est abandonné et n'est plus qu'une ruine en 1487. Les escaliers, peut-être construits à partir de pierres du château, mènent à une grande place surélevée appelée «Esplanade du Château », vestige de la citadelle dont les restes ont totalement disparu en 1808.

Geslin de Bourgogne et Barthélémy écrivent : « Ce château a disparu : la petite ville, née sous son aile, l'a rasé pour *s'embellir* d'une promenade où personne ne se promène ».

Les Penthièvre comme les Montforts y entretiennent quelques représentants. On possède encore une partie des comptes de Jean Goures, receveur ordinaire de Goëlo de 1425 à 1430.

G. de Rosmar, receveur de Guingamp, habite Châtelaudren et en 1481, Foulque de Rosmar est sénéchal de la cour de Guingamp et procureur de la cour de Châtelaudren.

Quant à Richard Poences, il tire profit en 1483 de la coutume des blés de Lanvollon, ainsi que de celles du beurre, du four et des moulins à foulon de Châtelaudren. La forêt est aussi exploitée comme l'atteste un acte ducal du 23 septembre 1420, le don de 100 £ de rente à Jean de Kerouzéré, écuyer et échanson du duc, à prélever sur les revenus de la châtellenie de Châtelaudren, « sans entrer ès forêts d'icelle châtellenie ».

On a le sentiment qu'après 1420, le ressort de la châtellenie de Châtelaudren est dépouillé au profit des fidèles de Jean V.

Le 2 juin 1421, le duc reconnaît avoir donné beaucoup de rentes à prélever sur la châtellenie de Châtelaudren en faveur de ses fidèles et, de ce fait, « le revenu et richesse d'icelle châtellenie est moult appetiée et diminuée ». Il conserve 50 £ sur Châtelaudren et l'autre moitié est désormais à prendre sur la paroisse d'Édern en Cornouaille. Cela ne l'empêche pas le 7 août 1422 de donner en apanage à son frère Arthur 3000 £ de rente assises sur les châtellenies de Châtelaudren, Paimpol, Lanvollon, La Roche-Derrien et Châteaulin-sur-Trieux (Pontrieux) et de confirmer le 12 janvier 1423 un don de 200 £ de rente fait à Pierre Eder, son chambellan et maître d'hôtel, assise sur les revenus de la châtellenie de Châtelaudren, entre autres sur des terres dans la paroisse de Plouagat.

Du côté de l'Église

La paroisse de Châtelaudren se divise en deux parties, dont l'une, située à l'Est du Leff, relève du diocèse de Saint-Brieuc, et l'autre, située à l'Ouest du Leff, de celui de Tréguier.

On peut repérer dans la documentation cinq édifices religieux qui relèvent peu ou prou de Châtelaudren.

L'église paroissiale, qui devait être à ses débuts la chapelle castrale, est dédiée à Saint-Magloire. Il s'agit sans doute à l'origine d'un prieuré qui relève de l'abbaye de Léhon.

Il semble quasiment impossible de savoir à quoi ressemblait l'église avant sa reconstruction. Dans le sillage de la réforme catholique, les églises se dotent d'un nouveau mobilier. À Saint-Magloire, on fait appel à Yves Corlay (1700-1778), architecte-sculpteur de grande renommée, descendant d'une lignée de charpentiers, menuisiers et sculpteurs, et marié à une fille de la paroisse,

Georgine Le Huré. Les niches de ce retable abritent des statues de la Vierge et de l'ange annonciateur.

La paroisse compte aussi une léproserie à laquelle on peut rattacher la chapelle Saint-Julien dite aussi de Claudren qui est en réalité en Plouagat, à la lisière de Châtelaudren.

Sa chapellenie est annexée à la cure de Saint-Magloire en 1672.

En 1418, saint Vincent Ferrier, dominicain et prédicateur itinérant, traverse Châtelaudren, monté sur un âne. Il est accompagné de flagellants qui se dirigent vers Saint-Brieuc.

Une chapelle est construite en son honneur, en expiation, dit-on, des insultes des femmes sur son passage. La fontaine, creusée dans la butte rocheuse qui mène au château, reste le seul témoin de cette chapelle, disparue en 1895.

Les Récollets fondent un couvent à Châtelaudren en 1746, dépendant de celui de Cuburien.

En plus de la documentation évoquée plus haut, un ouvrage intéressant : Yann Jurez, Recherches sur la chapelle de ND du Tertre, Mémoire de Maîtrise, Paris IV, 1991 et sur l'Eglise, des informations dispersées dans Abbé Guillotin de Corson, Pouillé historique de l'archevêché de Rennes, Rennes-Paris, 1881.

Mais le bâtiment le plus ancien et le plus remarquable reste à l'heure actuelle la chapelle de Notre-Dame du Tertre.

Un terrier cité par Couffon lui donne comme fondateur les seigneurs de Goëlo « pour raison de quoi on doit y célébrer au samedi de chaque semaine les vêpres de la Sainte-Vierge ». Début XVIIe siècle, le « prieuré simple » passe sous tutelle de Saint-Melaine. Depuis la Révolution, elle est propriété de la commune. Le prieuré de N.-D. du Tertre à *Chastelaudron* rapporte en 1665 la somme de 600 £ de rentes. L'argent n'est semble-t-il pas investi dans le bâtiment. En 1702, la chapelle ND du Tertre est en piteux état, comme le signale une visite épiscopale, provoquant des difficultés entre la famille noble qui la possède et la fabrique. Les lambris ont été classés monument historique en 1851, la chapelle en août 1907. Elle aurait été reconstruite par Charles de Blois, comme peuvent l'indiquer le style du chevet et du porche occidental, mais le porche à auvent, qui ouvre sur la longère méridionale, n'est terminé qu'au siècle suivant (XVe siècle). Les lambris peints de la seconde moitié du XVe siècle sont remarquables ; les quatre sablières de la chapelle sont ornées de chiens, de cerfs, de dragons et de sangliers. La clef de voûte pendante semble représenter une femme en train d'accoucher.

Le maître-autel, commandé le 11 juillet 1650, est dû à la générosité de Pierre Deslandes, sr de Grand-Pré, œuvre de l'artiste de Tréguier Yves Le Bonniec. On peut aussi y voir un retable du Rosaire de 1673 et plusieurs statues du XVIe siècle. Les vitraux contemporains sont signés Henri Larrière (1997). On y voit aussi un sarcophage avec gisant qui présente un dossier orné de bas-reliefs de quelques apôtres dont saint Jacques, très dégradé, tête martelée, reconnaissable à sa besace (le bras droit, disparu, tenait sans doute un bourdon). Lors de la séance du 25 juin 1882, un membre de la Société d'Archéologie et d'Histoire des

Côtes-du-Nord signale la disparition à la chapelle N.-D. du Tertre d'une miniature sous-verre (*alias* un petit panneau) représentant la visite des trois anges à Abraham (ou à Loth), de 20 cm² environ. C'est le conseil de fabrique et le conseil municipal qui ont autorisé que l'objet rejoigne une grande collection parisienne, en l'occurrence celle du musée de Cluny¹¹.

L'époque moderne

Il existe sous l'Ancien Régime un bornage des limites entre Plélo et châtelaudren, connu par un acte de 1682 : « une ligne partant du Leff, passant au pré de la Joie, à Succinio, dont la maison est coupée en deux, à la Marquaise, au manoir de Kerléhée, une bonnelle et une grosse pierre ronde (stèle ?) hors du cimetière Saint-Gilles, réputée pour une des anciennes pierres bornales. Vers Châtelaudren, au portail de la métairie de la Ville-Solon, se dirigeant droit au fossé du Pezron, et suivant le chemin qui sert à conduire les chevaux à la rivière, pour aboutir à la queue de l'étang, vis-à-vis de l'extrémité du bois de Maro ».

L'intendant Jean-Baptiste des Gallois de La Tour donne en 1733 une description très économique de la ville. Châtelaudren est une petite ville sans communauté ni droit de députer aux Etats. La subdélégation compte neuf paroisses pour 17 600 arpents dont 14 400 en terres labourables. Elles produisent du froment, de l'orge, du seigle, de l'avoine et du blé noir. S'y ajoutent 32 000 arpents de terres incultes, occupés par des rochers. La subdélégation compte 18 500 personnes. Le pays est excédentaire en année normale et vend son surplus sur les marchés de Morlaix, Guingamp et Saint-Brieuc. On y produit aussi du lin, des bestiaux, du cidre et des poirés qui se vendent à Quintin et Guingamp. On y compte 2 330 chevaux, pas de boeufs mais 3 400 vaches, 1 765 moutons et 3 400 cochons. Il y a six foires par an et les marchands y viennent d'une distance de quatre à cinq lieues. "Les habitants sont d'un caractère docile". Ils aiment l'agriculture et ils s'attachent surtout aux lins et ils ont grand soin de leurs bestiaux.

Aussi, le principal commerce est sur le lin et sur les bestiaux, particulièrement sur les chevaux et les cochons. Ils portent aussi dans les marchés du beurre, et de la laine provenant de leurs brebis, des volailles et menues denrées. Il n'y a aucune manufacture ».

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, Ruffelet choisit une approche plus historique : « Châtelaudren est une petite ville située sur les confins des évêchés de Saint-Brieuc et de Tréguier, à trois lieues un quart de la ville de Saint-Brieuc vers le couchant. Cette ville est ancienne : elle tire son origine et son nom d'un château bâti le 5^e siècle par Audren, roi de Bretagne, dont on voit encore aujourd'hui les vestiges. Ce château était autrefois célèbre. L'auteur du *Livre des faits du roi Arthur* l'appelle un *notable châtel* et dit qu'il était situé dans une vallée alors appelée *Herile*. Toussaint de Saint-Luc, dans ses *Recherches sur la Bretagne gauloise*, dit qu'on a trouvé dans les ruines de ce château quelques bustes d'une pierre noire et fort dure, que l'inscription en lettres romaines capitales enseigne être du roi Audren. Cette ville est le chef-lieu du comté de Goëlo et de la baronnie d'Avaugour, c'est-à-dire d'argent au chef de gueules.

C'est dans le voisinage de cette ville, sur les confins des paroisses de Plélo et de Plouagat, qu'on a découvert depuis peu d'années une mine de plomb, qui s'exploite actuellement et qui donne de grandes espérances.

Cette mine est une galène de plomb grainelée et à tissu d'antimoine. On y trouve de petits cristaux très durs de mine spatique de plomb; elle est riche en argent; mais l'arsenic en rend l'exploitation un peu difficile et a déjà fait abandonner quelques puits ». Quant à Arthur Young, il signale à la même époque que passé Châteleudren, on change de monde et que la population ne parle plus français.

Sous l'Ancien Régime

La ville, qui compte environ 900 âmes vers 1750, semble avoir une vie assez calme en dehors de quelques périodes de troubles et d'un événement dramatique, une importante inondation. Le 7 juin 1571, les Etats décident d'aider financièrement le roi à hauteur de 120 000 £t. Toutes les villes bretonnes concernées sont énumérées; on trouve la somme de 7 152 £ pour l'évêché de Saint-Brieuc, répartie sur les villes de Saint-Brieuc, Quintin, Paimpol, «Chateleudren », Lanvollon, Jugon, Lamballe et Moncontour.

On notera que Châteleudren relève de Saint-Brieuc et non de Tréguier (Tréguier, Guingamp, Pontrieux, La Roche-Derrien, Morlaix et Lannion).

Le secteur est concerné par les guerres de la Ligue qui opposent partisans et adversaires d'Henri IV à la fin du XVIe siècle. Le duc de Mercoeur se bat dans le secteur Quintin-Châteleudren en juin 1591. Le 29 avril 1594, le capitaine Puy occupe Châteleudren. En 1597, le maréchal de Brissac quitte Moncontour et vient s'installer à Châteleudren où il est rejoint par Sourdéac. On trouve alors en ville deux régiments, celui du fils du sieur de Montbarot et celui de La Tremblaye, qui n'y restent pas très longtemps.

En 1598 éclate une épidémie de peste. Le 30 septembre, il est interdit aux gens de Saint-Brieuc d'avoir de vendre ou d'acheter de la filasse ou du lin entre autres en provenance de Châteleudren. La ville doit alors être infectée. Châteleudren abrite épisodiquement des gens de guerre. Il arrive même que des soldats s'y marient comme Robert Le Most, « cavalier dans le régiment de Dampierre, compagnie de Saint-Gilles, actuellement en quartier à Châteleudren » dont la femme donne naissance en 1755 à une petite Marie-Henriette.

Le 18 août 1773, une pluie dévastatrice submerge la région. La ville est noyée et 50 personnes y perdent la vie.

La vie publique semble aussi assez calme. Châteleudren ne semble pas déléguer souvent aux Etats. Au XIVe siècle, la ville envoie des délégués aux premiers Etats de Bretagne mais elles sont toutes favorables à Charles de Blois. Absents le plus souvent, on repère tout de même en 1539 Me François Christien, alloué du ressort de Goëlo. Le reste du temps, ils sont sans doute représentés par le procureur de Tréguier.

Ce n'est semble-t-il pas original : en 1567, on voit apparaître trois représentants du Croisic, absents jusque-là. De nombreuses autres petites villes ne sont pas ou rarement représentées (Antrain, Penmarc'h...).

Lors de la session ordinaire des Etats de 1579, sont énumérés les représentants de Rennes, Nantes, Vannes, Quimper, Fougères, Morlaix, Saint-Brieuc, Saint-Malo, Dinan, Vitré, Hennebont, Auray, Tréguier, Quimperlé, Guérande et Redon et « pour les autres villes, aucuns n'y comparurent ».

En 1580, on trouve dans la noblesse pour l'évêché de Saint-Brieuc « maître Jean Le Gascoing se disant procureur du baron d'Avaugour, de Goëlo, lequel auroit dit s'opposer... ».

En mars 1593, des Etats ont lieu pour demander au roi de laisser en place le maréchal d'Aumont. Le député de Châtelaudren est Jan Baratic. Il semble que la ville disparaisse des réunions après 1641.

En 1737, on trouve dans le corps politique, alias conseil de fabrique, essentiellement des notables qui paient plus de 2 £ 10 s à 33 £ de capitation. Le curé ne peut pas grand-chose face à ces petites élites de gens de justice, commerçants et propriétaires, tous d'une moyenne aisance. 35 chefs de famille paient plus de 5 £ de capitation sur 253 imposés.

En 1747, on retrouve le même genre d'homme comme Rolland Le Meur, seigneur de La Villeclair, avocat au Parlement, notaire et procureur du roi, frère de François Le Meur, collecteur de la taille en 1739 et égailleur de la capitation en 1740 ; Rolland Damar, seigneur de la Motte, répartiteur des fouages en 1741, responsable des grands chemins en 1742 ; Jean Desmottes, procureur, collecteur des tailles en 1739, responsable de la liste des jeunes pour la milice en 1741 et des grands chemins en 1742 ; Joseph Le Clerc, procureur co-responsable de la liste de la milice en 1741 ; Louis Franquet, procureur fiscal ; Pierre Le Huré, hôtelier, fabrique en 1736, collecteur des tailles en 1739, co-responsable des chemins en 1742 ; noble Claude de Kermodeste Jourand, fabrique en 1735, responsable de la milice en 1741 et des grands chemins en 1742 ; Guillaume Delpeuch, collecteur de la capitation en 1739, fabrique de l'hôpital en 1744 ; Rolland Callac, perruquier ; Maurice Kerangal, sieur de la Villehéry, répartiteur des fouages en 1740.

Les seigneuries

François II donne en apanage le Goëlo et la baronnie d'Avaugour, dont Châtelaudren, à son fils naturel François d'Avaugour ; cet apanage n'est jamais revenu à la Couronne et est demeuré la propriété des descendants de ce dernier. Hôtel Soubise à Châtelaudren XVIIIe siècle, qui porte le nom des seigneurs de Châtelaudren au XVIIIe siècle ; il aurait fait office de tribunal et de prison. La maison porte le nom de la famille Rohan-Soubise, qui hérite des terres de Châtelaudren au XVIIe siècle. Après la réforme de 1565, le comté de goëlo et la baronnie d'Avaugour ressortissent désormais, pour les cas royaux et l'appel, du siège royal de Saint-Brieuc. En fait, la juridiction passe d'abord à Lanvollon et seulement en 1580 à Saint-Brieuc.

Les seigneuries qui relèvent de Châtelaudren sont Avaugour, Créc'heren, Léhart, Liscoët, Locmaria, Perrien et quelques autres dont le Quélenec jusqu'en 1659 puis son passage sous la tutelle de Quintin. A la fin du XVIIe siècle, les droits de la seigneurie de Châtelaudren ont été vendus au seigneur de Ruveret (manoir où les auteurs les voient au XIXe siècle, aux trois quarts pourris dans les greniers).

Les maîtres de Châtelaudren perçoivent des revenus sur les ponts de Saint-Barthélemy, sur le Gouët, et de Châtelaudren, sur le Leff. Une foire annuelle dure neuf jours.

A la Saint-Jean, une taxe (connue sous le nom des *Epingles de Madame*) est levée sur tous les habitants de la châteltenie et elle double tous les trois ans. Les forêts de Malaunay, Coatmeur, Avaugour et Léhart sont de son ressort et sont administrées par des gardes, surgardes et forestiers qui tiennent leurs plaids à Châtelaudren.

La vicomté de Pontrieux, Frinaudour, Quemper-Guézennec et les seigneuries de Coatcanton, Kerlouët et Kernavalet comparaissent aux plaids généraux de la châteltenie de Châtelaudren le troisième jour de leur tenue, Quintin au Guémené le quatrième. La juridiction de la seigneurie de Châtelaudren, haute justice, s'étend à l'ensemble des habitants de la ville et à la trêve de Saint-Gilles en Plélo. Elle possède un auditoire, une prison, quatre foires par an et un marché chaque lundi.

La seigneurie du Perrien en Lanrodec passe pour être une sergentise féodée du comté de Goëlo, chargée de recueillir les rentes dans la paroisse de Plouagat. L'on pouvait y voir un château fort rectangulaire des XVe-XVIe siècles protégé de larges fossés et dont les tours abritaient des casemates d'artillerie.

Commerce et industries

Dans sa description générale de l'évêché de Saint-Brieuc de 1698, Béchameil de Nointel évoque le commerce des fils qui se fait « dans les principales villes de cet évêché qui sont Saint-Brieuc, Moncontour, Lamballe, Châtelaudren et Lannelon (*sic* pour Lanvollon) ». Ce sont les marchands et tisserands du Léon qui les «enlèvent», ainsi que les marchands rennais « pour les mettre à la teinture qui est un trafic considérable ».

Le grand événement de cette époque est la découverte par le naturaliste Jean-Christophe Valmont de Bomare d'une mine de plomb argentifère en 1762 près de l'étang de Plouagat en Châtelaudren.

La mine était peut-être connue des anciens, avant d'être retrouvée au XVIIe siècle. En 1689, on présente à des exploitants miniers anglais de passage à Châtelaudren du minerai qu'ils estiment être de qualité. Ils obtiennent une concession de Louis XIV mais l'affaire ne dure pas. En 1731, Danycan reçoit l'autorisation d'exploiter mais se concentre sur celles de Pont-Péan. Elle retombe dans l'oubli jusqu'en 1762.

Mme Danycan, née Hélène Maget, veuve de Noël Danycan de L'Épine (1656-1735), obtient du conseil une concession du terrain de 30 ans en 1766. Six puits de mine sont creusés, des galeries et un canal de 400 m sont aménagés. Un procès intenté par un dénommé Noiret freine le développement de l'activité qui fait quand même travailler 200 personnes.

Mme Danycan abandonne dès 1769 ses droits au profit d'une société par actions qui jette à son tour l'éponge en 1781. Les repreneurs se concentrent sur le site de La Ville-Alhen, en Plélo, jusqu'en 1790.

Active, la mine emploie 500 ouvriers à son apogée en 1784 et produit 110 t de plomb et 269 kg d'argent.

Charles Le Maout relance l'activité en 1862 puis une nouvelle tentative a lieu dans l'entre-deux guerres.

La mine a laissé au moins deux toponymes comme Le Moulin-du-Val (extraction) et La Ville-Fumée (fonderie).

L'Église

Il existe à Châtelaudren une Confrérie blanche qui regroupe membres du clergé, aristocrates et des bourgeois et une confrérie du Rosaire à partir de 1631, pleine période de développement de ce genre d'associations.

Les recteurs ne semblent pas toujours à la hauteur de leur fonction.

En 1700, le recteur est bien trop souvent en voyage. Au début XVIIIe siècle, il a une trop jeune et trop jolie servante.

En 1712, il fait faire des travaux à son presbytère au-delà du bail convenu et ne paye pas le surplus.

En 1742, le curé ne fait le catéchisme qu'épisodiquement.

De 1737 à 1750, le recteur est présent 9 fois sur 32 aux réunions du corps politique de la paroisse.

En 1782, le prieur de Notre-Dame excite les paroissiens contre les moines de Saint-Melaine, desquels dépend le prieuré depuis le XVIIe siècle : « je pense que l'intention d'un de ces princes pieux qui fut le fondateur de ce prieuré n'était point qu'il fût enfroqué par aucune communauté monacale, ou comme l'on dit régulière, principalement par les messieurs de Saint-Melaine qui ne sont déjà que trop opulents et qui ne daignent pas faire le service requis. Je n'ai écrit ceci que pour faire des réflexions aux gens instruits qui peuvent, selon mon sentiment, en tirer une ample matière de faire leurs très humbles remontrances pour tâcher de défroquer ce prieuré des très saints moines de Saint-Melaine ».

Epoque contemporaine

L'histoire de la ville à l'époque contemporaine reste à écrire. Au début de la Révolution, des actes hostiles à la religion sont commis comme l'enlèvement de croix de calvaire et de carrefour.

En septembre 1789, sur la proposition du comité de Morlaix, Châtelaudren envoie à Tréguier des députés comme d'autres villes (Lannion, Pontrieux, Guingamp et La Roche-Derrien). Ils se réunissent dans la chambre des correspondances trégoroises le 23 septembre et examinent les moyens de rendre inoffensives les déclarations épiscopales. Ils se bornent finalement à marquer leur surprise.

Il s'agit d'un mandement du 14 septembre 1789, favorable à Louis XVI et hostile à la Révolution.

La ville élit sa première municipalité le 3 février 1790 et devient le chef-lieu de canton.

En février 1793, la famine sévit à Châtelaudren de même qu'à Quintin et ailleurs dans la région. Le 10 juillet 1793, le conseil général de la ville de Saint-Brieuc, réuni à des délégués de la municipalité de cette ville et de celle de Châtelaudren, appelle à former une compagnie de 14 « patriotes incorruptibles » pour aller à Paris soutenir la Convention en difficulté. La région connaît aussi un épisode de chouannerie.

Après les 9 et 10 thermidor (27 et 28 juillet 1794), le conseil de district cherche des secours à fournir « aux réfugiés de la commune de Châtelaudren envahie

par les chouans ». Il s'agit semble-t-il de chouans originaires du Morbihan. Ils ont commis des dégâts « du 5 au 7 de ce mois ». Châtelaudren n'en a pas fini avec les chouans. Au milieu de l'année 1796, trois chouans viennent abattre le curé jureur de Plouvara, malgré « les prières et les cris de sa femme ».

Le XIXème siècle et l'époque contemporaine

Le XIXe siècle semble plus calme. L'économie reste dans la tradition des époques précédentes. Joseph La Vallée dans son Voyage en Bretagne 1793-1794 rappelle l'activité textile : « les fils de Guingamp, châtelaudren, Tréguier, sont estimés ». Les continuateurs d'Ogée signalent l'existence au milieu du siècle de deux moulins, deux tanneries, une chapellerie, une clouterie. La maladrerie est toujours active et les mines produisent toujours plomb et argent mais le filon est trop riche en arsenic, ce qui le rend difficile d'exploitation ; on y parle le breton et le français.

Taylor et Nodier font le même constat : « La petite ville de Châtelaudren marque la limite des deux langues ; la moitié des habitants parle français, l'autre breton ».

Le XIXème est marqué par une recomposition de la ville en lien avec les mutations des domaines technologiques et industrielles, notamment dans les transports : création à CHATELAUDREN de deux voies de circulation majeures et de rues annexes qui vont modifier le visage et le fonctionnement de la ville

1850

La création de la route nationale (rue du Général Leclerc) - les travaux ont été terminés en 1849-1850.

Percement de la rue de la Mairie entre la place de la République et la route nationale.

1862 - 1863 : Création de la gare sur le commune de PLOUAGAT en 1862-1863.

Pour faciliter les liaisons vers le centre-ville, une nouvelle rue est créée : la rue de la Gare.

1902 : Démolition de l'îlot «place du Leff» (place des Sapeurs Pompiers) et restructuration du pont.

1938 : Démolition des halles.

La ville diversifie son activité au XXe siècle.

Le Petit Écho de la mode est fondé à PARIS en 1880 par Charles et Claire Huon.

Edité par les éditions de Montsouris, il est destiné aux mères de familles et il connaît le succès grâce aux patrons-modèles qui y sont insérés. Il aborde aussi l'éducation des enfants et propose un roman à épisodes. Charles-Albert Huon de Penanster prend la suite des éditions de Montsouris au décès de son père et installe une grande partie de l'imprimerie à Châtelaudren **en 1922**, afin de bénéficier notamment de la turbine hydroélectrique alimentée par l'étang. En plus du magazine du *Petit Echo de la Mode* et des patrons-modèles, les

Editions de Montsouris développent aussi d'autres titres comme les revues pour enfants *Lisette et Pierrot*, ainsi que le titre *Rustica*. Avec un tirage à un million et demi d'exemplaires à son apogée en 1950, l'entreprise emploie jusqu'à 250 personnes.

L'activité connaît un déclin à partir des années 1970, concurrencé par de nouveaux médias et le développement du prêt-à-porter. Elle disparaît en 1983, après un siècle d'existence

Le Petit Petit Echo de la Mode

CHATELAUDREN est l'exemple d'un lieu provincial qui a su accompagner la créativité artistique et commerciale d'une époque. Elle est née de la vitalité et de l'esprit visionnaire d'une personnalité locale : Charles HUON PERON DE PENANSTERE, député et futur sénateur des Côtes-du-Nord.

Une acquisition est signée en janvier 1880 (PARIS)

M.HUON DE PENANSTERE achète une affaire déficitaire. C'est une entreprise de presse périodique qui publie le mensuel « La Mode française » créé en 1874 et un hebdomadaire, « le petit journal de la mode ». L'acquisition est signée en janvier 1880.

Une création le 8 août 1880 (PARIS)

Il souhaite créer un magazine féminin et familial, formule qui n'existe pas encore. Le nouveau propriétaire réoriente donc l'hebdomadaire « Le Petit Journal de la Mode », qu'il diversifie et dont il change le titre « Le Petit Echo de la Mode », le 8 août 1880.

Le lancement (PARIS)

Les premiers magazines complets datent de 1886.

Un développement 1901 (PARIS)

L'essor de la maison d'édition et de son fleuron, le Petit Echo de la Mode entraîne les déménagements successifs des ateliers et de la rédaction.

Puis de nouveau à l'orée du XX^{ème} siècle l'entreprise doit s'étendre.

Les hausses de tirages en 1895, emmène les associés à fonder leur propre imprimerie installée dans le XIV^{ème} arrondissement.

Le 27 août 1901, les propriétaires décident d'investir et achètent un terrain de 4 000 m² en deux niveaux, face au parc Montsouris à PARIS, qui deviendront les éditions Montsouris.

Charles HUON DE PENANSTERE devenu sénateur meurt en 1901.

Sa veuve suit l'évolution de l'entreprise qui devient la « Société Anonyme du Petit Echo de la Mode ». Elle en assumera la présidence quelques années avant sa mort en 1927.

Apogée (implantation à CHATELAUDREN)

En 1922 le Petit Echo réalise sa première décentralisation. Le propriétaire connaît bien son département et sait qu'il existe à CHATELAUDREN une papeterie dont la force motrice vient d'une turbine alimentée par une chute d'eau venant d'un étang. Il l'acquiert et transforme le site en imprimerie et en manufacture de patrons de couture.

Déclinaison

Les temps changent, le journal connaît des difficultés, les diffusions diminuent.

Disparition

- *En septembre 1972, les anciens du « Petit Echos » fondent « Roto Armor » à Plouagat et « SH Imprimeurs » à Chatelaudren puis à Pordic.*
- *1977 L'Echo de la Mode est racheté par son concurrent, Femmes d'Aujourd'hui*
- *1982-83 : Fermeture de l'usine hydroélectriques, presses, matières nouvelles, tissus, ..., attirant artistes et commerciaux.*

CHATELAUDREN représente un microcosme socioéconomique qui se traduit dans la ville par des représentations sociales et architecturales : la maison du directeur, les maisons des cadres et ingénieurs et les ouvriers.

Renaissance

Les bâtiments de l'empire des éditions Monsouris, connaissent aujourd'hui, grâce à l'attention et à l'intérêt des collectivités locales, un «renouveau».

Une affectation culturelle publique dédiée à l'art, à la musique, à la peinture, la littérature, ..., tout en conservant ce nom emblématique pour CHATELAUDREN : «Le Petite Echo de la Mode».